

23 mai 2025 -15:47

Appartient à Conseil des ministres du 23 mai 2025

Justice : prolongation de l'exploitation de la maison de transition de Louvain

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant prolongation de l'exploitation et des subsides de la maison de transition de Louvain.

Les maisons de transition sont des projets à petite échelle où certains condamnés bénéficient d'un accompagnement en vue de leur réinsertion dans la société, à la fin de leur peine.

La maison de transition de Louvain est exploitée par la fondation privée De Kansenfabriek. Son exploitation est prolongée jusqu'au 31 mai 2026 inclus.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be